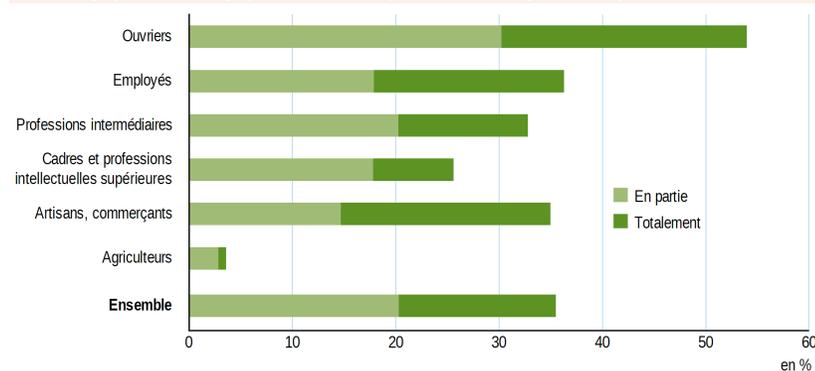


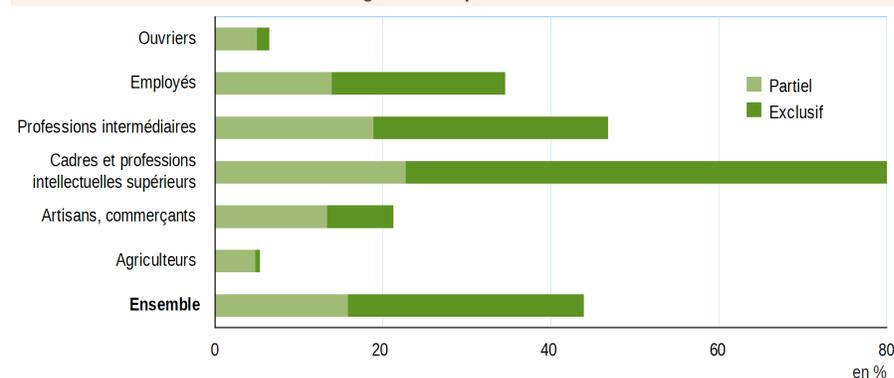
## Conséquences économiques du confinement : chômage et télétravail (enquête EpiCov)

Parmi les personnes en emploi avant le début du confinement, 16 % déclarent en mai 2020 être passées totalement, et 20 % en partie, par le chômage technique ou partiel (fig. 1). Depuis le début du confinement, le recours par les entreprises aux dispositifs d'activité partielle ont été facilités. La réduction d'activité était le plus souvent liée à des pertes de débouchés. Outre la baisse drastique de la demande, il a pu être difficile pour certaines entreprises de maintenir des conditions de travail garantissant la sécurité sanitaire, selon les modes de production et les secteurs d'activité. De même, à l'intérieur des entreprises, certaines catégories d'emploi ont été plus directement touchées que d'autres. De fait, alors que 24 % des ouvriers sont passés totalement au chômage partiel ou technique entre mars et mai, cette proportion est de seulement 8 % pour les cadres. Cet écart s'explique en partie par les possibilités différenciées de recours au travail à distance. Alors que 80 % des cadres en activité déclarent télétravailler la semaine avant l'enquête (57 % travaillant exclusivement depuis leur domicile), c'est le cas seulement de 6 % des ouvriers (fig. 2). Cependant, si avant le confinement le recours au télétravail était surtout le fait des cadres, ce dispositif s'est élargi à d'autres salariés avec le confinement. Ainsi, parmi les salariés qui ont travaillé au moins une heure la semaine précédant l'enquête en mai, 28 % des professions intermédiaires et 21 % des employés ont travaillé exclusivement depuis leur domicile. Au total, 28 % des personnes en emploi qui ont travaillé la semaine précédant l'enquête l'ont fait exclusivement depuis leur domicile, et 16 % partiellement. À l'inverse, 56 % ont travaillé uniquement en dehors de leur domicile. Parmi les personnes qui ont exclusivement télétravaillé la semaine précédant l'enquête, 25 % déclarent que leur temps de travail a augmenté pendant le confinement, contre 16 % parmi celles qui n'ont pas télétravaillé. Même en tenant compte du nombre d'enfants, du fait de télétravailler ou pas, ainsi que du genre, relativement aux autres catégories socioprofessionnelles, les cadres, et dans une moindre mesure les professions intermédiaires, sont plus nombreux à déclarer une augmentation de leur temps de travail depuis le début du confinement. Les salariés passés au télétravail exclusif sont aussi plus nombreux à déclarer travailler plus. Néanmoins, sans surprise, la présence de jeunes enfants dans le ménage réduit nettement la probabilité de déclarer une augmentation de son temps de travail. Les femmes sont plus nombreuses à déclarer que leur temps de travail a augmenté : c'est le cas de 23 % d'entre elles, contre 15 % des hommes. Cela peut s'expliquer en partie par la surreprésentation des femmes parmi les professions particulièrement mobilisées pendant le confinement, comme les professions de santé, les caissiers ou encore les enseignants, qui, pour assurer une continuité pédagogique à distance, ont dû renouveler profondément leurs modes de travail. À l'inverse, plus d'un tiers des actifs, hommes ou femmes, déclaraient que leur temps de travail avait diminué pendant le confinement, qu'ils aient travaillé depuis leur domicile ou non.

**1** Passage par le chômage partiel ou technique selon la catégorie socioprofessionnelle



**2** Recours au télétravail selon la catégorie socioprofessionnelle



Champ de l'enquête EpiCov : personnes âgées de 15 ans ou plus, ayant travaillé au moins une heure la semaine précédant l'enquête et résidant hors Ehpad, maisons de retraite et prisons, en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion.

# Questions

- Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases
- Formulez la(les) problématique(s) du document
- Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?
- Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation
- Que proposez vous comme perspectives sur le sujet ?

# Éléments de réponse

- **Faites une synthèse / un résumé des informations contenues dans l'ensemble de la documentation en quelques phrases**
  - En mai 2020, avant le début du confinement, 16 à 20% des personnes en emploi sont passées totalement ou en partie au chômage technique ou partiel.
  - La réduction d'activité est liée à la perte de débouchés ou aux difficultés de garantir la sécurité sanitaire.
  - Le recours au chômage partiel est plus important chez les ouvriers que chez les cadres. Ces derniers ont bénéficié avantageusement du télétravail avant et pendant le confinement.
  - Relativement aux autres CSP, les cadres déclarent une augmentation de leur temps de travail depuis le début du confinement, 23% des femmes et 15% des hommes, chiffres qui peuvent s'expliquer par la surreprésentation des femmes mobilisées pendant le confinement
- **Formulez la(les) problématique(s) du document**
  - Chômage partiel durant le confinement
  - Télétravail durant le confinement
  - Augmentation du temps de travail durant le confinement
  - Inégalités ouvriers / cadres face aux conséquences du confinement

# Éléments de réponse

- **Quelles sont la (les) hypothèse(s) que vous pouvez suggérer en réponse à cette (s) problématique(s) ?**
  - Recours au chômage partiel : perte de débouchés, baisse de l'activité, difficultés d'assurer la sécurité sanitaire des employés
  - Télétravail plus important chez les cadres : métiers intellectuels (voir légende graphiques)
  - Augmentation du temps de travail chez les femmes : professions de santé, caissières, enseignants (continuité pédagogique)
- **Analyser de manière critique les données de l'ensemble de la documentation**
  - Enquête en mai 2020
  - Graphiques en miroir : chômage et télétravail = histogrammes par CSP, fréquences observées (et non pas en base 100)
  - Lecture figure 1: en mai 2020, 16 % des personnes en emploi avant le confinement déclarent être passées totalement par un dispositif de chômage partiel ou technique, et 20 % en partie.
  - Lecture figure 2 : en mai 2020, 28 % des personnes qui avaient travaillé la semaine précédant l'enquête déclarent avoir exclusivement télétravaillé, 16 % en partie.

# Éléments de réponse

- **Que proposez vous comme perspectives sur le sujet ?**
  - Economiques : peu de solutions concernant les travaux manuels e lien avec le confinement. Tous les métiers de bouche et l'hôtellerie ont été arrêtés.
  - Juridiques : encadrement du télétravail, préservation de l'individu
  - Sociales : Mise en place de dispositifs de reconversion
  - Ce qui est important est que l'étudiant énonce des rubriques et classe les propositions : du plus réaliste au moins réaliste, etc.
    - Technologique, par exemple et la place du numérique ?